Journal de La Haye.

LA HAYE, le 3 juin.

— M. le roi a quitté, hier au soir à sept heures, cette résidence pour se rendre dans le grand-duché de Luxembourg. On croit que S. M. le roi grand-duc prendra par Nymègue, Clèves, Aix-la-Chapelle et Trèves.

— LL. MM. la reine, accompagnée de S. A. R. madame la princesse d'Orange, et le roi des Pays-Bas, a quitté hier cette résidence pour se rendre à Soestdyk.

— Nous empruntons au *Handelsblad* la lettre suivante, datée de Apeldoorn, en date du 1er de ce mois :

« Aujourd'hui à midi, S. M. le comte de Nassau a admis, suivant une ancienne coutume, les habitans de cette commune à lui présenter leurs hommages. Une trentaine de personnes ont profité de cette occasion pour féliciter le vénérable monarque sur son arrivée et sur son heureux rétablissement. Elles ont eu le bonheur de remarquer que S. M., nonobstant sa récente maladie, avait l'air aussi bien portant qu'en novembre dernier. On se flatte que la chasse au faucon sera cette année encore plus brillante que précédemment. Le duc de Leeds est arrivé hier soir et est descendu à l'*hôtel du Loo*. »

— LL. AA. RR. le prince d'Orange et le prince Alexandre des Pays-Bas sont revenus, hier, du Loo où ils ont été complimenter leur auguste aïeul, S. M. Guillaume-Frédéric comte de Nassau. LL. AA. RR. avaient quitté cette résidence la veille de très bonne heure. Le prince Alexandre est parti ce matin pour Soestdyk et le prince d'Orange se met en voyage, cette nuit, pour le Luxembourg.

— Avant-hier au soir, LL. AA. RR. le prince et la princesse Albert de Prusse, voyageant sous le nom de comte et comtesse de Homberg, sont arrivés à Amsterdam où ils sont descendus au palais. LL. AA. RR. ont visité, hier au matin, le palais et le jardin zoologique ; elles comptaient partir pour le Loo dans le courant de l'après-midi.

— On écrit de Flessingue, sous la date du 31 mai, à la même feuille :

« S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas est monté immédiatement à bord de la frégate *De Ruyter* qui est mouillée dans la rade. Aujourd'hui, le prince est descendu à terre pour visiter les établissemens maritimes. S. A. R. a examiné attentivement le bassin à dévasement mouillé dans le dok et ensuite elle a vu mettre la quille d'un brick de guerre qui portera le nom de *De Rhyn*. Cette opération s'est faite en moins de 6 minutes, aux acclamations des ouvriers et des nombreux spectateurs. Demain la frégate *De Rhyn* appareillera pour St.-Pétersbourg. »

— S. M., par arrêté du 15 mai, a nommé chevalier grand'croix de l'ordre du Lion-Néerlandais, M. le lieutenant-général comte H. G. de Perponcher, en dernier lieu envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-Bas près de la cour de Berlin.

Par arrêté du 31 du même mois, n° 14, S. M. a nommé chevalier du même ordre, M. Dieffenbach, conseiller médical au service royal de Prusse et professeur à l'Université de Berlin.

Par un arrêté royal de même date, n° 17, M. J. G. W. Merkes, adjudant de S. M. et major du génie a été autorisé à accepter et à porter les insignes de chevalier de la Légion-d'Honneur, dont il a été récemment décoré par S. M. le roi des Français.

— S. M., par arrêté du 29 mai, n° 139, a nommé pour le Synode général de l'Eglise réformée néerlandaise, qui s'assemblera le premier mercredi du mois prochain :

Président, M. P. Nieuwold, prédicateur à Leeuwarde ;
Vice-président, M. C. de Visser, prédicateur à Tholen ;
Vice-président adjoint, M. G. Ruitenschild, prédicateur à La Haye.

On lit dans le *Journal du Limbourg*, en date de Maestricht, le 1er juin :

Nous apprenons que S. M. le roi se rendra à Maestricht, à son retour de Luxembourg, le 12 ou le 13 de ce mois. Les autorités de la ville en ont reçu l'avis. S. M. quittera l'*incognito* qu'elle gardé actuellement et visitera le Limbourg comme roi. Le 14 de ce mois, il y aura un an que S. M. aura honoré notre ville d'une visite, pour la première fois. En quittant Maestricht, S. M. se rendra à Tilbourg en passant par Ruremonde et Weert.

Les nouvelles de Paris, du 1er juin, annoncent l'arrivée dans cette capitale, de S. A. le duc Bernard de Saxe-Weimar, lieutenant-général au service royal des Pays-Bas, accompagné de son fils aîné, le prince Edouard, officier au service de la Grande-Bretagne.

Les deux jeunes princes espagnols, fils de don François de Paule, après avoir visité quelques-unes de nos provinces et de nos principales villes, sont revenus en cette résidence où LL. AA. RR. sont descendues de nouveau à l'*Hôtel de Ville-d'Or*.

Avant-hier, les sections de la Seconde Chambre des Etats-Généraux se sont occupées de nouveau du projet de loi sur le notariat. Hier, elles ont dû terminer cet examen. Le même jour dans la matinée, la Chambre a été réunie en comité général pour continuer la discussion du nouveau règlement d'ordre.

— S. Exc. le ministre de l'intérieur, informé des progrès que font le commerce de plusieurs nations en Grèce, a communiqué cet avis aux Chambres de Commerce en leur faisant remarquer que notre commerce et notre navigation pourraient trouver de l'avantage particulièrement à l'expédition de fabricats tels que les soieries, les toileries, les étoffes de laine et de coton, ainsi que de clous, de fer et de ferblanc ouvrés, etc.

Avant-hier, le conseil de ville de Rotterdam a élu comme membres des Etats-Provinciaux de la Hollande-Méridionale MM. Herman Blom, membre du conseil municipal et Jacques Meer, vice-président de la Chambre de Commerce de ladite ville.

— Le même jour, le conseil de ville de Tilbourg a nommé membre des Etats-Provinciaux du Brabant-Septentrional, M. B. J. Mutsaers, membre du conseil municipal, et fabricant dans cette localité.

— Nous voyons dans le *Handelsblad* que les dons en faveur des incendiés de Hambourg, recueillis à Amsterdam au moyen de la collecte à domicile, comme par la commission de secours et par la direction du *Handelsblad*, s'élèveront à 60,000 florins plus au moins.

— La collecte, faite le 30 mai à Arnhem, a produit, sans y comprendre la section *extra muros* fl. la somme de 745 florins.

Celle de Nymègue, faite le lendemain, a donné 762 florins 10 1/2 cs. On ne connaissait pas encore le produit de la banlieue.

Voici le relevé du produit du chemin de fer d'Amsterdam à Harlem, pendant le mois de mai :

Stations.	Nombre de voyageurs.	Produit pour les voyag. et les marchand.
d'Amsterdam.	18,060	fl. 8,198 30
de Harlem.	17,288	8,037 27 1/2
Prix à mi-chemin.	688	
Total.....	36,348	fl. 16,235 57 1/2
Montant du relevé précéd.	61,672	28,989 75
Total général.	98,015	fl. 45,225 32 1/2

Vous avons parlé hier, d'après le *Sémaphore* de Marseille, de l'arrivée dans ce port d'un voyageur intrépide (M. Malbec), qui s'est présenté seul à la grille du bureau de la Santé dans une pirogue d'une construction particulière, digne d'exciter la plus vive curiosité. Dans un N° subséquent, le même journal contient ce qui suit à ce sujet :

« Les renseignemens que nous avons recueillis nous permettent de compléter aujourd'hui la description que nous n'avons faite qu'imparfaitement, et de la pirogue et du genre de navigation de ce voyageur vraiment extraordinaire. Cette pirogue est munie d'une petite pompe aspirante très-ingénieuse, dans le genre de la pompe à vin, dont on se sert dans les maisons pour tirer le vin des petits tonneaux et des *dames-jeannes*, mais cette pompe a une légère modification qui la fait différer de celle-ci, et qui la rend plus propre à vider promptement l'eau que contient la pirogue en mer par le mauvais temps ; cette pompe est de l'invention de M. Malbec.

» La construction de la pirogue est presque aussi neuve que le génie de M. Malbec, privé de la jambe gauche et ne pouvant par conséquent se mouvoir avec facilité dans son embarcation, a imaginé une installation de mât et de voile mobiles pendant le jour. Sa jambe de bois plantée de l'avant de la pirogue forme le mât, l'extrémité de ce mât est percée d'un trou dans lequel se trouve un pivot fixé à l'extrémité de l'antenne de la voile, par le moyen d'une boule-boîte à genouil, de manière à pouvoir contenir et déployer aisément la voile au gré des vents.

» Nous avons appris que M. Malbec est venu à Marseille pour y faire confectionner une pirogue en tôle galvanisée ; celle-ci comportera bon nombre d'améliorations ; mais la plus merveilleuse est celle des mâts-creux, au moyen desquels le voyageur pourra respirer pendant le mauvais temps, alors que le pont de son embarcation sera hermétiquement fermé par un panneau, et que lui-même allongé sur un matelas situé au fond de la pirogue reposera tranquillement au milieu de la tourmente. Ce temps de couchage est ce que M. Malbec appelle un temps de repos. Le nom de la nouvelle pirogue correspondra parfaitement à son genre de construction et de navigation, elle s'appellera le *Canard*. »

On lit dans la *Tribune de Liége* :

« Des moines espagnols négocient, en ce moment, l'acquisition de l'ancienne église des Augustins avec ses dépendances, pour y établir un couvent de leur ordre. Depuis l'année 1637, après le meurtre de Laruelle, Liége n'avait plus vu s'établir de semblables couvens dans son enceinte.

FEUILLETON.

Les vieux Arbres.

(*Suite et fin.* — Voir notre n° d'hier.)

Parmi les arbres les plus majestueux est sans doute le *cèdre* du Liban. En 1683 on en planta qui étaient venus de graines dans le jardin de Chelsea, près de Londres, où nous les avons vus encore en 1838 : ils sont aujourd'hui très-grands. En 1754 on planta le fameux cèdre du Jardin du roi à Paris. Il y en avait déjà de fort grands en 1772 dans les jardins du prince de Kirbourg, à Overrische, entre Wavre et Bruxelles. Les environs de Liége en offrent des pieds magnifiques plantés par M. Lesbouine, au Fayt, sur des rochers arides ; ils promettent d'y braver des siècles, si on les y laisse en paix sans taille ni soins, car pour eux des soins sont funestes. Les cèdres du Liban lui-même ont été mesurés en 1574 par Belon, et en 1787 par Labillardière. A la première époque ils comptaient 600 ans et 12 années 6 pouces de circonférence ; à la seconde ils avaient 800 ans et conservaient leur vigueur. Depuis on a eu la barbarie de les couper, de sorte que le Liban ne présente plus réellement que des cèdres jeunes. En 80 ans, le cèdre mesure 16 pieds de circonférence ; les propriétaires de notre pays ont donc bien tort de ne pas propager davantage un arbre qui résiste à nos plus forts hivers et dont le bois est un des meilleurs du monde.

A Saint-Nicolas, en Lorraine, l'architecte Scammozzi a vu une table de noyer d'un seul morceau, mesurant 8 mètres 12 centimètres de largeur. L'empereur Frédéric III avait fait donner, en 1472, un splendide repas sur cette table, qui rappelle celle d'Assuérus, et aussi d'un morceau, qui existe à la Maison-de-Ville de Louvain : elle est moins grande sans doute, mais encore ses dimensions sont-elles si extraordinaires, que ce n'est qu'au commencement de l'importation du noyer noir en Europe qu'une telle planche a pu exister. Le noyer de St.-Nicolas avait au moins

Le *tilleul* est un de nos arbres qui arrivent aux plus fortes dimensions et le plus avancé. Cependant, malgré nos anciennes forêts, nous n'en connaissons guère en citer de très-vieux. Sur la tombelle de Vaux, près de Hamoir-le-Château, dans la province de Liége, tombelle qui est une des sépultures romaines qu'on trouve dans notre pays le long de deux lignes qui se dirigent de Tongres, l'une vers Bavay, l'autre vers Trèves, on voit un vieux tilleul nommé *l'arbre de la Bouxlotte* qui peut avoir deux siècles et demi. Il domine tout le canton. A Sclessin-lez-Liége est un autre tilleul nommé le *Perron*, bel arbre au moins deux fois séculaire, qui servait jadis de gibet et qui porte la trace de plusieurs coups de foudre. Mais ces tilleuls sont des nains à côté de ceux qui ont acquis en Europe une juste célébrité. Tel est le tilleul de Fribourg, en Suisse, planté en 1476, en commémoration de la bataille de Morat. En 1831 il mesurait 6 mètres 40 centimètres de diamètre, ce qui aujourd'hui ne doit pas commencer à dépasser 365 ans. Le tilleul de Norwich, cité par Evelyn, a 530 ans. « On trouve, dit M. Moquin-Tandon, un autre tilleul remarquable à Neustadt, sur le Kocher (royaume de Wurtemberg). Evelyn et M. de Candolle ont décrit cet arbre avec détail ; il appartient à la variété ou à l'espèce à grandes feuilles. Il devait être fort âgé en 1829 ; car, selon les anciens documens, après la destruction de la ville de Helmbondt, la nouvelle ville qui fut construite alors sur la route, auprès du *grand arbre*, reçut le nom de *Neustadt près du gros tilleul*. Les branches de cet arbre sont soutenues, depuis fort long-temps, par des colonnes ou piliers en pierre. Un vieux poème daté de 1608 dit : *Devant la porte s'élève un tilleul soutenu par 67 colonnes*. Le nombre de ces colonnes était de 82 en 1664 et de 106 en 1831.

» Selon Evelyn, on trouvait sur plusieurs d'entr'elles des inscriptions qui remontaient à l'an 1350. Aujourd'hui les plus anciennes sont celles des colonnes de devant, qui portent les armoiries du duc Christophe de Wurtemberg, avec la date de 1558. Sur d'autres, on voit les noms du margrave Frédéric de Brandebourg (1562), du comte G. Ernest de Henneberg (1583), de l'abbé Jean de Schoutid (1354), etc. Le tilleul de Neustadt se divise à son sommet en deux grosses branches, dont l'une atteint une longueur de 34 mètres 45 centimètres, et l'autre, qui a été brisée par le vent en 1773, n'arrive qu'à 16 mètres 25 centimètres. La cime occupe un espace d'environ 130 mètres. Evelyn dit qu'en 1664 la circonférence du trone était 37 pieds 4 pouces, mesure de Wurtemberg. M. Jules Trembley a trouvé, en 1831, que cette circonférence, prise à la hauteur d'un homme, avait 37 pieds 6 pouces 3 lignes de la même mesure. Ce qui semblerait prouver que l'arbre a bien peu accru son diamètre depuis 150 ans, ou que la mesure d'Evelyn a été prise à fleur de terre, vers la place où commence l'épanouissement des racines. Si on estime d'après ces données [illegible] tilleul, on arrivera, en le supposant [illegible] à 1,000 ans. Si on fait ce calcul, en supposant seulement cinq millimètres en diamètre par année, on aura 771 ans. Ce dernier chiffre est confirmé par les documens historiques qui font remonter l'origine de la ville à 7 ou 800 ans.

» A Villars en Moing, près de Fribourg, s'élève un tilleul qui, en 1831, mesurait 22 mètres 75 centimètres de hauteur et près de 12 mètres de circonférence au trone. En 1476, cet arbre était déjà remarqué pour sa grosseur. Il peut avoir aujourd'hui 1,239 ans. Au château de Chizé, à Melle, dans le département de Deux-Sèvres, existe un autre tilleul de 1,076 ans.

» Les anciens [illegible] *Forêt des chamois* est un vieux sapin de 2 mètres 54 centimètres de diamètre. Les chamois s'y réfugient en hiver. M. Bertholot calcule son âge à 1,200 ans.

» Le roi des arbres, le *chêne* ne doit pas le céder aux autres ni pour la longévité ni pour la grosseur. Seulement il n'est jamais très-élevé, surtout dans la vieillesse. Dans le comté de Northampton, le *chêne du roi Etienne* a maintenant de cinq à six siècles. Le prince aurait tué un cerf près de lui et en commémoration de ce fait qui n'a rien d'extraordinaire, le peuple faisait une procession, tous les ans, autour de l'arbre et enfermait dans son creux trente ou quarante enfans. Verviers doit son nom, suppose la tradition, à un vieil arbre vert qu'on dit avoir été un chêne et qui existait près du vieux Pont. Il a été malheureusement abattu depuis longtemps. Près de l'ancienne abbaye d'Affelghem, aux environs d'Alost, existe aussi un chêne qui a au moins cinq ou dix siècles, et qui est d'autant plus vénérable qu'il a couvert plus d'une fois de son ombre [illegible] et malheureux Sanderus, qui, ruiné par la publication de [illegible] aller chercher un refuge chez les moines de cette riche abbaye.

» Espérons que le chêne d'Affelghem vivra long-temps [illegible] fait faire le portrait d'un des plus vieux chênes de [illegible] du plus âgé de tous. C'est un arbre sain [illegible] Ath, Renaux, Wodecq et Lamedo. [illegible] endroits depuis plus de six siècles [illegible] creux, et se soutient par [illegible] au moins huit siècles, [illegible] chêne de cinq mètres [illegible] est de 11 mètres environ [illegible] Dans celui d'Allouville [illegible] érigée en 1696, [illegible] Duc de la Rochefoucauld [illegible] deux cents ans, [illegible] chêne d'Allouville [illegible] Parmi les chênes [illegible] M. Edouard Biolley possède dans sa belle propriété des Mallets, cet élégant château ogival qu'on admire sur la route de Liége à

— Une lettre de Hambourg, à la date du 28 mai, porte :

« On a reçu par voie officielle de Rio-Janéiro la nouvelle que le gouvernement est disposé à céder des terres dans les différentes parties de l'empire, aux diverses Sociétés de colonisation et aux émigrans avec tous les avantages qu'il sera en son pouvoir d'accorder, à la condition toutefois que toutes les mesures relatives à cet objet seront préalablement réglées avec un député muni de pleins pouvoirs. Depuis la convention conclue avec le docteur Mure à l'égard des fondations, M. Wonlleck est arrivé à Rio, de Belgique, et il est déjà parti pour Sainte-Catherine, afin de choisir un endroit propre à s'établir. Le gouvernement viendra au secours des Sociétés en leur délivrant gratuitement le terres ; les autres avantages à accorder dépendront de l'étendue et de l'importance de l'entreprise, et de l'habileté des agens qui la dirigeront. »

— On lit dans le *Journal de Bruxelles* :

Nous apprenons qu'un officier de notre armée, M. Pamme de Miremonde, actuellement en congé à Bruxelles, s'occupe de la traduction en français d'un manuscrit fort précieux déposé à notre Bibliothèque royale, et intitulé : *La vida interior de Felipe Segundo, par Antonio Perez, segretario de Su Majestad.* Le titre seul de cet ouvrage en démontre l'importance. Nul doute que nous n'obtenions bientôt des éclaircissemens nouveaux sur la carrière de Philippe II et sur une époque dont l'étude est du plus haut intérêt. Le nom du traducteur nous est garant que les intentions de M. le ministre de l'intérieur seront fidèlement exécutées. Ce haut fonctionnaire a souscrit pour cent exemplaires au livre que M. P. de Miremonde ne tardera pas à publier.

Extérieur.

ETATS-UNIS.

Les dernières nouvelles de New-York, reçues à Londres, sont à la date du 14 mai. Voici ce qu'on mande de cette capitale :

« M. Daniel Webster a adressé des lettres au gouverneur de l'état du Maine et à celui de l'état de Massachusetts, relatives à la question des frontières ; il recommande que chacun d'eux nomme un commissaire pour conférer avec le gouvernement général, au sujet des propositions qui ont été faites par lord Ashburton. Le gouverneur de Massachusetts a répondu que le pouvoir exécutif de l'état était pleinement autorisé à négocier, suite d'une résolution de la législature, tandis que le gouverneur Fairfield, du Maine, a rendu une proclamation, convoquant une session spéciale qui s'ouvrirait le 18 de ce mois.

» Lord Ashburton est très-populaire à Washington. Les dispositions de profiter de son séjour en Amérique, pour terminer tous les différends, deviennent toujours plus manifestes ; ce qui contribue grandement à cette heureuse disposition des esprits, ce sont les manières engageantes du noble lord, et l'accueil plein d'amabilité qu'il fait à ceux qui lui rendent visite.

» La question relative au droit de visite a provoqué une lettre de la part de M. Cushing, membre éminent de la législature. Cette lettre a été publiée dans le journal français *Le Courrier des Etats-Unis*, à New-York ; on y demande l'intervention de la France.

» Le *New York Herald* annonce, d'après un correspondant de Mexico, digne de foi, que Santa-Anna a négocié à Londres, un emprunt de 3 millions de livres sterling, remboursable dans quatorze ans, sans intérêt. Au bout de ce temps les détenteurs des obligations de cet emprunt, recevraient 140 liv. st., pour chaque 100 liv. avancées. Les agens de cette transaction seraient MM. James Morrison et comp., à Londres. Le gouvernement britannique garantit, dit-on, le remboursement de cet emprunt ; en retour, les fabricats de la Grande-Bretagne devront être admis à la Vera-Cruz et dans les autres ports du Mexique, moyennant un droit nominal. Avec cet emprunt, le Mexique serait en état de recommencer les hostilités contre le Texas, dans lesquelles il serait secouru par la Grande-Bretagne qui lui fournirait des pyroscaphes, des vaisseaux, des canons, et des munitions de guerre. Le Mexique obtiendrait aussi de la Grande Bretagne, des officiers dont il éprouve un grand besoin. »

— On lit d'un autre côté dans une lettre de Philadelphie, aussi à la date du 14 mai :

« Le président Tyler a envoyé au Congrès, un Message, annonçant que la guerre de la Floride est terminée ; il ne reste que très-peu de Séminoles dans le pays, en tout 250, dont 80 seulement sont guerriers. Quelques troupes des Etats-Unis vont rester dans les Florides, afin de protéger les citoyens du territoire. Le président recommande une occupation armée, et une distributions de terres pour encourager les colons agricoles.

» M. Forward, secrétaire du trésor, estime les dépenses du gouvernement de l'Union pour 1842, à 33,822,295 doll. ; pour 1843, à 32,158,658 doll., et pour 1844, à 32,262,035 doll. ; total 98,242,951 doll. Le montant probable des recettes serait, en y comprenant le tarif proposé, pour 1842, de 29,202,690 doll., pour 1843, de 26,582,225 doll., et pour 1844, de 29,596,335 doll. ; total pour les trois années, 98,359,250 doll. En vous donnant ces détails statistiques très-importans, il est impossible de ne pas faire remarquer que les *recettes* doivent nécessairement être très-incertaines, car le principal chiffre en dépendra de l'extension du commerce entre l'Amérique et l'Europe.

» L'ordre est arrivé de Cuba pour que des bâtimens de guerre espagnols croisent dans le Golfe de Mexique, pour protéger le commerce espagnol, pendant la guerre. On annonce comme probable que l'Espagne soutiendra les intérêts du Mexique. Un grand nombre d'esclaves se sont révoltés à Cuba, et se sont réfugiés dans les montagnes près de St. Iago. Ils en ont été chassés par les troupes espagnoles qui en ont tué une cinquantaine.

Santa-Anna a relâché M. Kendall et sept citoyens américains, capturés dans l'expédition de Santa Fé. »

TURQUIE.

On mande des frontières de Turquie, le 20 mai :

« M. Fonblanque, consul-général de la Grande-Bretagne, est arrivé le 28 du mois dernier à Belgrade et a déjà remis ses lettres de créance au prince Michel. Il est arrivé dernièrement à Belgrade deux bâtimens autrichiens chargés de boulets, qui ont été commandés par le gouvernement servien pour les exercices d'une école d'artillerie que l'on va établir. Du moins cette explication a été donnée au commandant turc de Belgrade, qui s'était empressé de s'informer de la destination de ces munitions.

» Il continue de régner une grande irritation entre la population chrétienne dans les districts turcs avoisinant la Servie, irritation qui s'augmente presque chaque jour par l'oppression exercée par les Turcs et par leur cruauté. C'est pourquoi il arrive à Belgrade de temps à autre des députations de différens districts pour se plaindre de leur malheur, soit au gouvernement servien, soit aux consuls accrédités par les puissances chrétiennes, et implorer leur secours. »

ITALIE.

Une lettre de Naples, à la date du 17 mai, mande :

« Dans la nuit du samedi au dimanche, LL. MM. le roi et la reine se sont embarqués à l'improviste pour Palerme, où, d'après les nouvelles qu'on vient de recevoir, ils sont arrivés dans la matinée du dimanche. On ne sait absolument rien sûr le but de ce voyage improvisé, pas plus que sur la durée du séjour de LL. MM. en Sicile.

» Le gouvernement s'occupe, paraît-il, au grand dommage du commerce, de l'enrôlement de 1000 à 2000 marins. Chacun se demande pourquoi ? On retient à tous les navires marchands les papiers nécessaires à leur départ, et tous les matelots au-dessous de 50 ans leur sont enlevés, ce qui amène une grande stagnation dans les affaires. »

— On écrit de Rome, le 21 mai :

« Le Consistoire, dont il a déjà été question, est convoqué pour le 23 de ce mois. Outre la remise du chapeau de cardinal qui y sera faite par le St.-Père à M. l'archevêque de Lyon, cardinal de Bonald, S. S. préconisera douze à quatorze évêques, parmi lesquels on nomme ceux de Hildesheim, Limbourg, Olmutz et Veszprim.

» S. M. le roi de Bavière visite journellement les artistes dans leurs ateliers et montre un intérêt particulier pour les artistes allemands. Les Allemands qui se trouvent ici veulent organiser une collecte en faveur de leurs compatriotes ruinés par l'incendie de Hambourg. »

DANEMARCK.

On écrit de Copenhague, le 26 mai :

« Ce soir à 9 heures sera célébré le mariage de S. A. le prince chrétien de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg avec S. A. la princesse Louise-Guillelmine-Frédérique Caroline-Auguste-Julie de Hesse. Cette cérémonie aura lieu en présence de LL. MM. le roi et la reine, des autres membres de la famille royale, des dames et cavaliers de la cour, des ministres d'état privés, du corps diplomatique, ainsi que des chefs des départemens et des régimens. »

PRUSSE.

La *Gazette d'Etat* du 31 mai annonce que S. M. a rappelé conseiller intime actuel baron d'Otterstedt, jusqu'ici envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Prusse près [illegible] de Bade et de Hesse et de la cour ducale de Nassau, de ses fonctions, et qu'elle a nommé à sa place, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près lesdites cours, le colonel de Radowitz, plénipotentiaire de S. M. près de la commission militaire de la Diète germanique.

HANOVRE.

S. M. le roi est arrivé le 30 mai, en parfaite santé, à Hanovre de retour de son voyage à Dessau.

— On lit dans la *Gazette d'Elberfeld*, en date de Berlin le 28 mai :

« Depuis quelques jours, le bruit de la prochaine abdication du roi de Hanovre s'est de nouveau répandu, on ajoute avec une chose moins positive que ce monarque songerait à se remarier par mariage avec une famille comtale et souveraine de l'empire.

ANGLETERRE

Attentat contre la vie de la reine.

L'attentat contre la vie de S. M. a produit une profonde sensation dans le sein du Parlement. La nouvelle en fut immédiatement transmise aux ministres du cabinet, dont la plupart étaient au moment de l'assassinat (6 heures du soir), dans la salle des séances. Lorsque les membres de la Chambres des Lords apprirent ce qui s'était passé, ils se réunirent immédiatement devant le trône, et se livrèrent à des conversations pleines d'intérêt.

La discussion dont on s'occupait, fut immédiatement terminée, et LL. SS. s'ajournèrent.

Dans la Chambre des Communes, (séance du 30 mai) M. Baring parlait sur la troisième lecture du bill relatif à l'income tax, lorsque la nouvelle fut communiquée à sir Robert Peel, qu'une tentative avait été faite pour tuer la reine, au *Constitution Hill*. Sir Robert se leva aussitôt et annonça qu'il venait de recevoir une communication qui, d'après son avis et sans doute aussi d'après celui de la Chambre, rendait nécessaire l'ajournement de la séance, (*Ecoutez, Ecoutez, Ecoutez*). Il serait impossible de continuer les débats. Un nouvel attentat avait eu lieu contre la vie de S. M., et il était de son devoir, et de celui des membres du conseil privé, de se rendre immédiatement au *Home Office* (Ministère de l'intérieur).

En ce moment la scène fut des plus animées ; les membres des deux fractions se levèrent et s'écrièrent avec le plus vif intérêt : *La reine est-elle sauvée ? La reine est-elle sauvée ? S. M. est-elle sauvée ?* Cette scène, dit le *Standard*, fait honneur aux sentimens des Anglais.

Sir Robert Peel : La REINE EST SAUVÉE ! S. M. n'est pas blessée, je suis heureux d'informer la Chambre que l'assassin est en lieu sûr.

Cette annonce causa la plus grande satisfaction, la joie la plus sincère. La Chambre s'ajourna immédiatement.

Il fut tenu peu après au *Home Office*, un conseil auquel assistèrent le prince Albert, le duc de Willington, sir Robert Peel, environ 50 conseillers privés.

Dans leurs séances du 31 mai, les deux Chambres sont [illegible] venues de présenter en commun, une Adresse, à S. M. pour la féliciter d'avoir échappé aux coups d'un abominable et lâche assassin, et pour lui exprimer les sentimens de fidélité et de dévouement qui animent la législature pour son auguste personne. L'Adresse dans la Chambre des Lords a été proposée par le duc de Wellington, et a été appuyée par le marquis de Lansdowne ; dans celle du Communes, elle a été proposée par sir Robert Peel, et a été appuyée par lord John Russell. L'Adresse des deux Chambres devait être présentée à S. M. le 1er juin, au palais de St. James.

En proposant l'Adresse, sir Robert Peel s'est exprimé comme suit :

« Je crois de mon devoir de proposer que cette Chambre se rallie à l'Adresse adoptée par l'autre Chambre du Parlement, et j'ai lieu d'espérer un vote unanime au sujet de la proposition que j'ai à faire (*vifs applaudissemens*). A peine deux ans se sont écoulés que j'ai eu à remplir le triste devoir d'appuyer une proposition de même nature, faite par le noble lord (John Russell), et c'est avec des sentimens mêlés de honte et d'indignation [illegible]

Spa, un ormeau aussi fort ancien dont les branches ont été conduites et contournées de manière à faire un escalier naturel qui conduit de la terre à la cime de l'arbre. Westerloo jouit aussi encore de son arbre multi-séculaire dans lequel on n'a point bâti de chapelle, mais un cabaret où la fraîcheur du feuillage exerce une influence dépravante sur les habitans de l'endroit réputés pour leur résistance aux effets alcooliques.

A Bordza, dans la Samogitie, se trouvent plusieurs chênes qu'on dit avoir été témoins du paganisme. On en abattit un en 1812 : il avait 12 aunes et demi (12m, 67c) de circonférence à la base, et 13 aunes 5/12 vers le milieu du tronc, à 6 mètres de hauteur. Dans l'intérieur, 710 couches annuelles étaient bien visibles et 300 d'indistinctes. Cet arbre avait donc plus de mille ans. En 1824, dans les Ardennes, on coupa un chêne dans lequel on trouva des médailles samnites ; on en avait conclu que cet arbre, déjà âgé de 60 à 80 ans, 276 ans avant la fondation de Rome, aurait pu atteindre ainsi l'âge énorme de 3,600 ans ; mais cette supposition a été combattue avec raison. Parmi les planches des plus remarquables de Belgique, il faut noter surtout celle de chêne qui se prolonge sur une grande partie du plancher du Musée d'histoire naturelle à Bruxelles ; elle passe inaperçue, parce qu'elle est confondue entre les planches ordinaires qui l'entourent.

A Pescio, près de Gênes, on cite un *olivier* de 700 ans ; mais c'est à Beaulieu, près de Nice, que règne le plus gros olivier connu. Son tronc a l'énorme circonférence de 12 mètres 68 centimètres (en 1832), mais il n'atteint que de 2 mètres 78 centimètres. On lui donne le nom de *pignole*. En 1828 il produisit 100 kilogrammes d'huile, et quelques années auparavant il en avait donné 150. Cet arbre a bien dépassé plus de 1000 ans. Nous avons vu de vieux oliviers à Fogli, dans les Etats du Pape ; ils s'étaient divisés de bas en haut, de sorte qu'une série circulaire de troncs séparés, mais aplatis, figuraient bien un seul arbre qui jadis faisait corps. L'olivier est la seule espèce d'arbre qui présente ce curieux phénomène. A Ougrée, près de Liége, sur les bords de la Meuse, on voit une tonte gigantesque de tilleuls tous réunis par leurs troncs en nombre d'arbres particuliers ; à Fogli, un arbre se divise, à mesure qu'il vieillit, en un cercle d'arbres séparés : c'est l'invasion de la gueule.

M. de Châteaubriand a visité fameux olivier de la citadelle d'Athènes. On le dit contemporain de la fondation de la ville. Il est à chêne que M. Blondette d'Anvers et membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, qui se rendait à Athènes, en mai dernier, n'ait pas donné de notice sur ce vénérable arbre de Minerve. Les archéologues négligent trop les antiquités vivantes.

Il existe encore au jardin des Oliviers à Jérusalem, huit arbres qui sont les mêmes que ceux qui existaient du temps du Christ. Les chrétiens les entourent du plus grand respect. Leur circonférence est au moins de 6 mètres, et leur hauteur de 9 à 10. M. Bové, naturaliste, né dans le duché de Luxembourg, et employé depuis long-temps par le gouvernement français, a donné sur ces arbres, en 1836, une notice fort curieuse ; tout porte à croire que ces oliviers ont 2,000 ans.

A l'abbaye de Fontaine, près de Ripon, dans le comté d'York, les moines eurent à reconstruire le bâtiment du couvent, en 1133 ; ils virent, pendant ce temps, sous des *ifs* déjà grands alors. En 1770, Pennant les visita ; ils étaient âgés de 1,244 ans à cette époque. L'if du cimetière de Crowhurst, dans le comté de Surry, mesurait, en 1660, quand il fut étudié par Evelyn, 9 mètres de tour. Il offre aujourd'hui, l'âge énorme de 1,466 ans. Dans le comté de Kent, au cimetière de Braburn, se trouve l'if surnommé le *superannuated* ou le suranné ; en effet, il compte maintenant 3,060 ans d'existence.

Les *cyprès chounes* d'Amérique sont célèbres aussi pour leur grand âge. Montezuma a connu celui de Chapultepec qui, en 1520, comptait déjà trois siècles. Celui du cimetière de Santa-Maria de Testa, près d'Oaxaca, qui, à près de 6 mètres de circonférence et 32 mètres de hauteur, servit à ombrager la petite armée de Cortez. M. Alphonse de Candolle a supputé son âge qui doit être d'environ 4,000 ans. Les *boababs*, observés par Adanson aux îles de la Madeleine, près du Cap-Vert, ont dépassé leurs 6,000 ans ; et dernièrement M. Perrottet, qui a visité au Sénégal des boababs de près de 30 mètres de circonférence (nous parlons toujours du tronc), a trouvé leur écorce encore verte et lisse, si vivante qu'à la moindre piqûre il en sortait un liquide abondant. Rien ne fait donc présager que ces colosses de la végétation doivent finir bientôt leur carrière. Le *dragonier* du jardin Franchi, dans la ville de l'Orotave, aux îles Canaries, compte aujourd'hui passés les 6,000 ans également. M. Berthelot, qui l'a visité, lui a trouvé 15 mètres de circonférence. En 1819, il eut le malheur de perdre une partie de sa cime.

Les arbres d'Europe peuvent donc atteindre 3,000 ans d'existence et ceux des pays chauds 6,000 ans ; l'avenir apprendra jusqu'où une bonne conservation peut prolonger ces limites. Sans parler des avantages que la science retire de ces faits et parmi lesquels on remarquera l'axiome qu'une plante ne renferme pas comme les animaux des germes de mort, il est incontestable que les époques des plantations, les inscriptions que portent souvent ces vétérans de la végétation, les légendes auxquelles ils donnent naissance et qui les entretiennent dans les traditions, les chroniques qui les mentionnent sont autant d'épisodes intéressans dans l'histoire des nations.

(*Indépendant.*)

REMÈDE CONTRE LA RAGE.

Le gouvernement autrichien vient de faire publier la Note suivante sur l'emploi d'un remède contre l'hydrophobie :

« Quand un individu a été mordu par un chien, on examine la surface inférieure de la langue, où on doit trouver gonflées les veines sublinguales. On les ouvre et on laisse couler le sang jusqu'à ce qu'il s'arrête de lui-même. On donne ensuite au malade une dose du médicament suivant : 25 grammes de racine de gentiane croisette (*gentiana cruciata*) à la dose la plus forte, elle devra varier suivant l'âge, la constitution du malade et l'intensité du mal, on la coupe en petits morceaux, et on la pile dans un mortier avec de l'eau, de manière à obtenir une pâte. Ce remède doit être pris neuf jours de suite, le matin à jeun.

« Voici comment on traite en même temps la morsure : si elle est saignante, on la lave avec de l'esprit de romarin, et on la panse avec un emplâtre composé de deux parties de farine de seigle, une partie de genièvre finement pulvérisées, et quantité suffisante d'eau de manière à faire une pâte. Si les plaies sont profondes et dangereuses, on applique des égales des deux premières substances.

» Si l'hydrophobie a atteint son plus haut degré, en mettant le malade dans l'impossibilité de puiser, on lui applique la camisole de force ; puis on lui administre le médicament ci-dessus, en augmentant de racine, au lieu de 25. Souvent il faut faire avaler le remède par force. On le renouvelle au bout de trois heures. Si le malade ne prend pas connaissance après la seconde dose, on porte avec les doigts une racine entière à sa bouche. Il la mâche avec avidité ; si elle est [illegible] résidu, c'est bon signe. Chez ses malades, on n'ouvre les fenêtres que lorsqu'ils sont plus tranquilles, et qu'ils ont, en partie qu'ils ont connaissance. Quand le sang a cessé de couler, on donne un peu de bouillon. Il est ordinaire de les voir alors tomber dans un sommeil qui dure de huit à dix heures. Pendant le sommeil, il faut dans la bouche un morceau vigneux qu'il est essentiel de faire [illegible]

...issemens) que, après un laps de deux années, je me lève ...hui pour remplir un semblable devoir (*Ecoutez, Ecoutez*). ... pensé que les sentimens naturels et les sympathies de la ...humaine auraient été une protection suffisante contre ...crime si atroce (*vifs applaudissemens*). J'éprouve autant de ...ble d'indignation (elle vio lens de : *Ecoutez, Ecoutez*), ...tre jeune reine, cherchant une innocente récréation ...les soins et les fatigues des affaires, en présence de ...eux chéri, ait été une seconde fois exposée, dans ce ...à un attentat comme celui-ci. Si les sentimens naturels ...manité ne devaient pas empêcher une pareille tentative, ...is pensé que l'explosion de témoignages d'affection ma...tées par toutes les classes des sujets de S. M., lors du pre... attentat, et les marques d'indignation et d'horreur ex...ées contre son auteur, auraient présenté une garantie de ... contre la répétition d'une pareille atrocité (*vifs applau...emens*). Il n'en a pas été ainsi. Hier au soir, peu avant six ...res, comme S. M. retournait chez elle, en compagnie de ...époux chéri, ayant, je crois, pris la précaution de n'ex...er au danger d'autre vie que la sienne (1) (*applaudisse... prolongés,*) et se reposant avec confiance sur la géné... fidélité de son peuple (*immenses applaudissemens*), ...la résolution de ne pas être prisonnière dans son propre pa... (*vifs applaudissemens*), hier au soir, dis-je, au retour de ... au palais, il a été tiré un coup de pistolet sur la voiture où ...rouvait S. M., et j'ai au moins la satisfaction d'annoncer que ...dividu qui a tiré ce coup de pistolet, a été immédiatement ...té, et se trouve en ce moment en prison. Il a tout lieu de ...re que ce crime avait médité la ruine, de même que per...ne répondant sous tous les rapports à la description faite de ...e qui a été arrêtée pour le crime d'hier, a été vue dirigeant ...pistolet vers la voiture où se trouvait S. M. à son retour de ...lise ; et on a entendu exprimer à cette personne, le regret ...oir échoué dans l'accomplissement de son but. Cette per...ne ainsi accusée a été mise en prison pour crime de haute ...hison et est maintenant devant les tribunaux judiciaires du ... Je m'abstiendrai ainsi de tous autres commentaires sur le ...me dont cet individu est accusé, mais je suis certain que le ...s entier se réunira à nous pour exprimer son horreur du cri... et pour remercier le Dieu tout-puissant d'avoir protégé ... contre ce nouvel attentat contre sa vie, et qu'il adressera ...s ferventes prières au dispensateur des événemens ici-bas, pour ...il daigne continuer à couvrir notre souveraine, de son égide ...conserver long-temps une vie si justement chère à tous ses su... La seule motion que j'ai à faire, c'est que la Chambre se ...ie à l'Adresse de la Chambre des Lords.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Nous avons dit que l'assassin se nomme John Francis. Son ...re est un homme de conduite irréprochable qui, depuis plu...s années, occupe l'emploi de machiniste au théâtre de *Co...t-Garden*. John a une sœur, deux ans plus jeune que lui, et ...demeure avec son père dans *Tottenham-Court-Road*. Le pri...nnier, âgé de 22 à 25 ans, exerce l'état de menuisier, et, ...ant eu une altercation avec son père, il a demeuré depuis un ... dans *Titchfieldstreet* (Marylebone) et dans les environs, se li...ant à l'exercice de son métier. Rien n'a transpiré encore sur ...interrogatoires dont John Francis a été l'objet. On ignore ... a des complices, et quels sont les motifs qui l'ont porté à ...enter aux jours d'une reine, l'idole de son peuple. Rien n'in...ue que l'assassin ait l'esprit dérangé.

Aussitôt après la perpétration du crime, une dame bien mise ...présentée à la police, annonçant qu'elle avait entendu dire ...assassin les paroles que voici : « *D....n the Queen* (Damnation ... la reine) ; pourquoi doit-elle causer tant de dépenses à la ...tion ? C'est pour lui faire étaler un luxe si énorme, que nous, ...vres diables, devons travailler si péniblement ! » En ce mo... la voiture de S. M. venait en vue, et au passage de la reine, ...is tira un pistolet de dessous son habit et fit feu immédia...ent. La dame a ajouté qu'elle a vu distinctement l'éclair, ...que au même moment elle est devenue si troublée et si alar... qu'elle n'a pas entendu le coup. Elle a été interrogée le 31 ... par le conseil privé, auquel elle a communiqué les mêmes ...ils.

Il est impossible d'exprimer la vive indignation qu'a pro...é sur la population de Londres, l'infâme attentat de Francis. ...nouvelle que la reine avait échappé aux coups de l'assassin, a ...nit dans la soirée du 30 mai, un enthousiasme extraordi...aire dans les théâtres de la métropole. Le public a demandé ...ec frénésie l'air national : *God save the Queen*, et chaque pas...e de ce beau chant applicable à la circonstance, a été applaudi ...ec les plus vifs transports. Le sang-froid, le calme déployés ...r la reine, a été l'objet de l'admiration universelle. La cour ... *Aldermen* de la cité de Londres, s'est réunie, le 31 mai, ex...aordinairement, pour rédiger une Adresse à S. M., afin de la ...liciter d'avoir si heureusement échappé à la mort, et d'expri...er la profonde horreur qu'inspire un si abominable attentat. De ...utes parts se préparent de semblables Adresses.

On raconte que la duchesse de Kent, en arrivant auprès de ...e, s'est jetée dans ses bras en fondant en larmes ; mais la ..., caressant sa mère avec gaieté, a donné l'assurance qu'elle ...ait pas éprouvé le moindre mal et qu'il n'y avait pas la moin... inquiétude à avoir à son sujet.

Voici de nouveaux détails sur l'attentat de Francis :

Ce nouvel attentat a été commis à peu de distance de l'en...it où Edouard Oxford avait perpétré son crime.

Au moment où le constable Tanner aperçut John Francis ...t le pistolet probablement de la poche de sa veste, il se jeta ...ui pour faire tomber de ses mains l'arme pointée sur S. M., ...est dans cet instant que partit la détente du pistolet, qui ...heusement n'atteignit point la reine.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Morning-...ronicle* :

« paraîtrait que lundi matin, avant de faire sa promenade accoutumée ... avait été informée de ce qui s'était passé la veille. Cependant, ... par un sentiment élevé d'héroïsme et de devoir, S. M. ne voulut ...mettre que cette circonstance, toute alarmante qu'elle était, l'em...t de sortir, comme à l'ordinaire ; mais, en même temps avec une ...e générosité, elle ne voulut pas souffrir que la dame d'honneur de ... (lady Portman, à ce que nous apprenons) l'accompagnât, de peur ... ne partageât le danger qui menaçait S. M. Nous sommes certains ... n'est pas de la flatterie en disant qu'il serait difficile de trouver un ...el exemple d'héroïsme et de générosité à-la-fois ; et trait augmen...il est possible, l'affection que porte le peuple à sa souveraine ; et ...ration dont elle est universellement l'objet de la part de ses sujets. »

« L'assassin se nomme réellement John Francis, et est âgé d'environ 25 ans. Le 14 janvier dernier, il occupait avec un autre jeune homme nommé William Elam, une chambre au second étage, sur le derrière, dans la maison de M. Foster, maître tailleur, *Great Tichfield Street*, quartier de *Marylebone*. Le prisonnier était tenu pour un jeune homme d'un caractère bon et inoffensif ; il rentrait régulièrement à la maison pour prendre ses repas et ne restait jamais le soir tard dehors. Une personne, appartenant à une classe élevée de la société à en juger par son extérieur et sa toilette, lui rendait fréquemment visite, et restait assez long-temps seule avec lui dans la chambre.

» Depuis quelques semaines, le prisonnier était arriéré dans le paiement de son loyer ; mais M. Foster, qui avait de lui une bonne opinion, ne l'inquiétait pas à cet égard ; samedi dernier, cet arriéré s'élevait à 1 liv. 14 sh. Cependant la conduite du prisonnier a été très extraordinaire ; car d'ouvrier menuisier qu'il était depuis long-temps, il voulut devenir marchand de tabac ; et à cet effet, il loua lundi dernier une boutique et un cabinet, au n° 63, *Mortimer-Street*, joignant *Great Tichfield-Street*, moyennant la somme de 24 shelings par semaine, il employa un peintre pour inscrire au-dessus de la porte ces mots, que l'on y voit à présent : *Francis, marchand de tabac*, et témoigna l'intention d'ouvrir sa boutique jeudi matin. Il fit imprimer des cartes, et une grande quantité de tabac à priser et à fumer, des cigares et d'autres articles lui furent envoyés ; jeudi matin, la boutique s'ouvrit en effet, et le prisonnier y resta toute la journée.

» Le soir, ayant fermé son magasin, il retourna coucher chez lui, suivant son habitude, et revint le lendemain matin à la boutique de tabac, où il resta jusqu'à ce que son camarade de chambre fut parti. Alors, Francis se rendit à son quartier, où on le vit monter, il sortit de la maison quelques instans après.

A son retour, Elam vit sa malle brisée, et cinq livres en or qui s'y trouvaient, avaient disparu. Aussitôt il en donna avis à son hôte, M. Foster, qui ne tarda pas à se rendre à la boutique de tabac dans *Mortimer-Street*, où il rencontra le prisonnier assis très-tranquillement dans le comptoir. M. Foster lui dit : Qu'avez-vous donc fait ? vous devinez sans doute le motif qui m'amène ? Le prisonnier répartit immédiatement : Oh ! je suppose que vous avez besoin de l'argent ; en même temps il prit l'or et le remit à M. Foster, qui lui défendit de remettre jamais les pieds dans sa maison. Le prisonnier témoigna quelqu'inquiétude au sujet de ses malles, et ajouta qu'il ne pensait pas que M. Foster eût aucun motif pour les retenir. M. Foster, répondit qu'il aurait soin d'elles, mais que pour le moment, il ne les lui remettrait point. Il paraît que ce jour-là les personnes qui avaient vendu les divers articles de marchandises à Francis, et à qui celui-ci avait promis un prompt paiement, vinrent le trouver et insistèrent pour obtenir leur dû. Il déclara qu'il était hors d'état de les payer, et la totalité des marchandises fut par conséquent enlevée par les créanciers. Ceci se passait dans l'après-midi de vendredi ; vers la brune, le prisonnier ferma son magasin et on le vit s'éloigner. Empêché par les circonstances détaillées plus haut, de retourner à son ancien logis, il se rendit dans un café au bout d'*Oxford Street*, il y loua une chambre, où il resta jusques hier.

» La police s'étant transportée dans la chambre de la maison *Tichfield-Street*, a procédé à la visite des malles ; l'on n'y a rien découvert de suspect ; elles ne contenaient que du linge sale, quelques fragmens de poésie et d'autres écrits de peu d'importance, mais rien de relatif à la politique. La conduite du prisonnier, en louant la boutique de tabac, a été jugée comme fort singulière par toutes les personnes qui le connaissaient et savaient qu'il n'entendait rien à ce commerce, et de plus manquant de fonds pour mener son entreprise à bonne fin. L'on croit que, pressé par les fournisseurs, il a été poussé ainsi à voler vendredi matin l'argent de son compagnon.

» Depuis l'arrestation du prisonnier, l'on a acquis la certitude que le pistolet avait été déchargé ; l'on a commencé ce matin, les recherches pour découvrir la balle ; mais jusqu'à présent, l'on n'a pu y réussir.

» L'affaire de John Francis suivra devant les magistrats, la même marche que celle d'Edouard Oxford ; l'on n'appliquera pas dans cette circonstance les formes voulues pour les cas de haute trahison, et le coupable sera jugé suivant la forme ordinaire. »

Dans la Chambre des Communes, séance du 31 mai, M. Labouchère a adressé à sir Robert Peel, des interpellations au sujet de l'intention qu'aurait le gouvernement français de majorer les droits sur l'importation des toiles et des fils de lin.

Sir Robert a répondu qu'en effet le gouvernement avait reçu la nouvelle que telle est l'intention du gouvernement français, mais qu'il en avait fait aussitôt un objet de réclamation auprès de celui-ci. Le ministre a ajouté que le gouvernement britannique était en négociation avec divers pays vignicoles, et que les habitans du midi de la France pouraient vivement regretter la suspension de leurs relations avec l'Angleterre.

— La *Gazette de Londres* du 31 mai annonce que S. M. la reine a nommé dames d'honneur en service ordinaire (*ladies of the Bedchamber in waiting*) la duchesse Charlotte de Norfolk, en remplacement de feue la douairière Sarah Lyttelton, décédée, et la vicomtesse Charlotte Canning, en remplacement de la comtesse Susan de Dalhousie, également démissionnaire.

— La même feuille publie une proclamation du président de la république du Texas, en date du 26 mars dernier, annonçant la mise en état de blocus des côtes du Mexique. Cette proclamation a été expédiée au *Foreign-Office* à Londres, par le ministre britannique à Mexico.

— La reine a approuvé la nomination de M. Timothy Darling, comme consul des Etats-Unis d'Amérique, à Nassau dans l'île de la Nouvelle-Providence.

— Un journal annonce que c'est le comte de Wilton, pair d'Angleterre, que sir Robert Peel a choisi pour transmettre, au nom de S. M., les insignes de l'ordre de la Jarretière au roi de Saxe.

— On lit dans le *Standard* du 30 mai : Mme la douairière Lyttelton, la gouvernante de S. A. R. la princesse royale, a séjourné au palais de Buckingham, durant la semaine dernière, et est entrée dans ses nouvelles fonctions. Cette dame résidera à l'avenir, principalement au palais.

— Les journaux annoncent la mort, à l'âge de 88 ans, du très-honorable lord Manners Sutton, ancien lord chancelier d'Irlande et ancien président de la Chambre des Lords.

— Pendant la semaine finissant le 26 mai, il a été exporté du port de Londres, la quantité de métaux précieux ci-après :

Argent monnayé.	Hambourg. .	153,500 onces.	
Argent en barres.	Id.	143,100	»
Or monnayé.	Bombay . . .	1,000	»

— Le yacht à vapeur de l'Amirauté de S. M. *the Black Eagle*, a reçu l'ordre de se rendre à Ostende pour prendre à bord LL. MM. le roi et la reine des Belges, et de les conduire en Angleterre, pour faire leur visite maternelle à S. M.

PORTUGAL.

Les journaux de Londres publient des nouvelles de Lisbonne à la date du 23 mai. Le prince Frédéric de Hesse était arrivé dans cette capitale, à bord de la frégate danoise *Thetis*, accompagnée de la corvette *Flora* ; il devait visiter avec le roi et la reine, Curtha et Mafra, et après avoir passé quelques jours à Lisbonne, se rendre sur les côtes d'Italie. Le comte Raczynski, ministre de Prusse avait été reçu le 18, en audience par S. M. la reine à qui il avait eu l'honneur de présenter ses lettres de créance. De nouveaux obstacles entravaient la conclusion d'un traité de commerce entre le Portugal et l'Angleterre.

ESPAGNE.

Nos correspondances de Madrid, du 25, par voie ordinaire, font pressentir ce qui a dû arriver et ce qui est arrivé, en effet, les jours suivans, ainsi qu'on peut le voir par les nouvelles de Madrid, du 29, reçues par voie extraordinaire. La retraite du ministre des finances, M. Surra y Rull, ne devait pas suffire à la coalition dont toute l'ambition consiste à renverser le ministère entier. En effet, après les derniers votes des Cortès, il ne se présentait plus qu'une alternative : le changement intégral du cabinet ou la dissolution des Cortès. C'est le régent qui a dû vider cette grande question. Parmi les candidats que l'opinion publique désignait plus spécialement comme devant recueillir l'héritage des ministres, on nommait MM. Olozaga, Cortina, Serrano, Cantero, etc. Au milieu de ces perturbations administratives, l'ordre n'avait pas été altéré un seul instant dans la capitale. La province de Séville était une de celles dont la situation pouvait donner le plus d'inquiétude au gouvernement. Les autorités y étaient divisées.

— Par décret du régent d'Espagne, en date du 25, M. Valle a été nommé ministre des finances par *interim*, en remplacement de M. Surra.

Un autre décret, du 26, a chargé le ministre de la guerre du ministère de la marine, jusqu'à la nomination du successeur de M. Cambo, dont la démission a été acceptée.

Dans la séance du Congrès, du 29, une proposition de censure contre le cabinet a été prise en considération, à la majorité de dix voix.

Du 29 mai. — Le Congrès, après une séance qui a duré treize heures, a voté la proposition suivante, à la majorité de 85 voix contre 78 :

« Le Congrès déclare que, dans la position où s'est mis le » ministère, il manque, malgré ses bonnes intentions, du pres» tige et de la force morale nécessaire pour faire le bonheur du » pays ; il ne reste plus d'alternative au ministère que sa retraite » ou la dissolution. »

Son parti n'est pas encore pris.

La Chambre des Députés est presque close de fait dès aujourd'hui. Il y avait à peine, à la séance de ce jour, le nombre des membres nécessaires pour voter. La Chambre finira ses travaux après demain ou samedi au plus tard.

FRANCE.

La Chambre des Députés a adopté le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 200,000 fr., pour la célébration du 15e anniversaire des journées de Juillet.

Le scrutin, sur ce projet de loi, donne le résultat suivant :

Nombre des votans.	237.
Boules blanches.	205.
Boules noires.	32.

La Chambre a adopté.

Elle a passé ensuite au projet de loi tendant à ouvrir au ministre de l'instruction publique un crédit de 40,000 fr., pour la réimpression des œuvres mathématiques de Laplace, membre de l'Institut.

— La chambre a rejeté le projet de loi par lequel l'état prêtait appui et assistance aux trois Compagnies de Strasbourg à Bâle, de Bordeaux à La Teste, et de Paris à Versailles. En ce qui concerne cette dernière, le *Journal des Débats* explique très-bien le vote de la Chambre. La calastrophe qui est venue compliquer les embarras déjà si graves de la rive gauche, et mettre obstacle, au moins dans le présent, à sa jonction avec la rive droite, commandait une [illegible] ces calamités exceptionnelles devait toujours savoir se résigner et attendre. Attendre, d'ailleurs, était, dans le cas particulier, d'autant plus rationnel, que le secours proposé pour la rive gauche eût été probablement insuffisant, inefficace, ou plutôt n'eût servi qu'à augmenter la ruineuse concurrence des deux rives. Ce qu'il faut aux chemins de fer de Versailles, pour relever le crédit de l'un pour assurer la prospérité de l'autre, c'est bien moins le chétif secours de quelques millions, que leur transformation définitive en une ligne de haute utilité publique, leur prolongement le plus prochain possible sur nos provinces de l'ouest.

Quant aux compagnies de Strasbourg à Bâle et de Bordeaux à La Teste, le *Journal des Débats* regrette très-vivement le vote de la Chambre, moins parce qu'il froisse très-directement [illegible] intérêts acquis que parce qu'il est de nature à éteindre dans son germe tout esprit d'entreprise. C'est, [illegible] une inconséquence politique. La Chambre [illegible] la création des chemins de fer, [illegible] exploitation privée. Ce qu'elle a fait aujourd'hui n'aura pas pour effet de favoriser et encourager la formation des Compagnies, où bien de présente dans l'avenir, en ne [illegible] qu'à des conditions fort onéreuses pour l'état.

Le bâtiment à vapeur le *Rapide*, est arrivé à Toulon le 28 mai dernier, venant d'Alger, d'où il est parti le 25, avec [illegible] passagers civils et militaires et la correspondance. Il a [illegible] sur les

lieux l'*Isère*, l'*Euryale*, le *Vautour*, le *Fulton*, le *Caméléon* et le *Tartare*. Le 23 mai, l'expédition est partie d'Alger pour rejoindre M. le gouverneur-général à Milianah ou dans les environs. Dès le 22, à midi, les différens corps ont commencé leurs mouvemens pour se rendre au point de réunion que l'on assurait être le camp de la Chiffa, entre Blidah, Bouffarick et Coléah. M. le lieutenant-colonel Regnault manœuvre avec un bataillon vers les abords du massif, pour protéger les faucheurs. On annonce de toute part que la récolte du foin sera extrêmement abondante.

Les Arabes se montrent sur presque tous les points avoisinant le Sahel; ou les voit tantôt par bandes de 7, 8, 15 et 20; tantôt ils sont beaucoup plus nombreux, on a même compté jusqu'à 300 chevaux. Craignant donc une attaque du côté de la Rassanta, où les condamnés militaires fauchent, M. le colonel Marengo est parti le 23 pour renforcer d'une soixantaine d'hommes le bataillon, qui y est déjà; il a amené avec lui une pièce d'artillerie.

Les correspondances de Mostaganem portent que tout en se préparant à sa grande expédition, M. Bugeaud exerçait ses troupes dans les environs, les portant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, faisant des *Razzias* assez considérables. Dans une lettre nous lisons le passage suivant: Le gouverneur-général vient de rentrer après une petite expédition contre la tribu des Béni-Amer et a ramené 428 prisonniers parmi lesquels on compte 400 femmes rivalisant entr'elles de malpropreté et de laideur; les hommes se sont sauvés. »

Les prisonniers français arrachés comme par miracle à l'esclavage, et arrivés le 24 mai dans la rade de Toulon, à bord du bateau à vapeur le *Grégeois* font, surtout les plus anciens d'entr'eux, de lamentables récits de leurs malheurs; les nouveaux ne se plaignent pas trop d'avoir été maltraités. Ils faisaient le service des chameaux et bêtes de somme, portant les tentes des Arabes et autre bagage; le bâton activait leur marche quand l'apparition de nos colonnes forçait les Arabes à fuir. On conçoit leur supplice cruel d'apercevoir au loin leurs frères-d'armes sans pouvoir, par aucun moyen communiquer avec eux. Plusieurs sont tombés massacrés par le yatagan quand ils n'allaient pas assez vite; un grand nombre sont morts de misère et de faim; sur plus de 400,84 sont seulement revenus. Les femmes et les enfans n'ont pas eu à endurer les mêmes fatigues, mais elles avaient, les malheureuses, des peines aussi terribles à supporter; la douleur et le désespoir les ont réduits à un bien petit nombre; on assure que quelques-unes ont été dirigées sur Oran.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

On écrit de Luxembourg, le 1er juin:

Les journaux de l'Allemagne accueillent parfois bien légèrement les correspondances de Luxembourg. Nous lisons dans une de ces feuilles que Mgr. Laurent, évêque de Chersonèse *i. p.*, vicaire apostolique du grand-duché de Luxembourg, aurait prescrit aux ecclésiastiques du pays, l'usage exclusif de la langue allemande; que cet ordre leur était donné sous peine de destitution et que déjà plusieurs ecclésiastiques avaient été démis de leurs fonctions. Nous donnons à ces assertions le démenti le plus complet, parce qu'elles sont fausses de tout point. Il y a plus, nous tenons de bonne source que la sollicitude de notre digne prélat s'étend également à toutes ses ouailles, et que même il a été pourvu, par ses soins, à ce qu'un prédicateur français vînt prêcher l'avent dans la paroisse principale de notre ville. Cela répond plus que suffisamment aux bruits de la malveillance qui tendraient à faire croire que Mgr. l'évêque voudrait se mettre en dissentiment avec le gouvernement, qui a proclamé les deux langues également *nationales* dans le grand-duché de Luxembourg.

Le *Journal de Luxembourg* publie le document que voici:

PROCLAMATION.

Luxembourg, le 28 mai 1842.

Concitoyens!

Sa Majesté le Roi Grand-Duc arrivera dans le grand-duché de Luxembourg, le 4 du mois prochain, accompagnée de l'héritier du trône, le prince d'Orange, son fils.

Le Monarque ouvrira, en personne, la première session des états du pays, établie par la constitution.

C'est la première fois que le Souverain du grand-duché de Luxembourg proclamera en personne l'ouverture de l'assemblée des députés du pays. Cet acte solennel de la sollicitude royale mérite à la fois votre attention et votre reconnaissance. Nous y voyons un témoignage certain de la volonté puissante qui veille sur le bien-être général et sur la prospérité publique.

Sa Majesté fera, mardi, 7 juin, son entrée dans notre ville, dans la matinée. Que nos vœux et notre attachement à son auguste personne, en éclatant sur son passage, ne se séparent pas du sentiment de respect qui commande l'observation de l'ordre et de la tranquillité.

Que ce jour soit un jour de fête pour les Luxembourgeois!

Associez-vous à vos magistrats pour embellir et orner vos demeures, et pour donner au cortége royal tout l'éclat dont il est susceptible.

Que les drapeaux et les pavois aux couleurs d'Orange et de Luxembourg brillent au-dessus de la verdure qui ornera, par nos soins, tout le parcours, depuis la porte Neuve jusqu'au palais de Sa Majesté!

Que le père du peuple retrouve en nous ces mêmes Luxembourgeois qui, l'année dernière, ont été témoins de sa confiance en eux et du haut prix qu'il attache au bonheur de leur

VIVE LE ROI!

Les Bourgmestre et Échevins; SCHEFFER.
Le Secrétaire de la ville, SCHROBILGEN.

Théâtre-Royal-Français.

LA FAVORITE.

Nous regrettons que le manque de place nous force de nous borner à peu de lignes seulement, en rendant compte de la belle représentation d'hier. La manière dont les principaux rôles de *la Favorite* ont été remplis, mériterait une analyse plus étendue que celle que nous pouvons y consacrer.

Constatons toutefois que cet opéra, monté avec un soin extrême, et dont la mise en scène fait honneur au régisseur M. Picard, a obtenu un succès complet et des mieux mérités. Le talent des artistes a été croissant, avec l'intérêt de la pièce, à chaque acte, et tout le monde a quitté la salle, vivement ému par la dernière scène, si admirablement rendue par M. Duffeyte et Mme Fleury, et qui à été couverte, de même que plusieurs autres morceaux, des applaudissemens unanimes de l'auditoire. Nous pouvons citer entr'autres le *Duo* du premier acte entre MM. Duffeyte et Devillers, le finale du second acte, l'air du ténor ainsi que l'air de Mad. Fleury au troisième, et ensuite le finale de ce même acte. Quelques passages du second et du troisième acte ont été accueillis un peu froidement; mais nous pensons qu'il n'en sera pas de même aux représentations suivantes; les artistes ayant eu l'occasion de s'apercevoir maintenant eux-mêmes de ce qu'ils ont pu laisser à désirer dans l'exécution de certains passages. Ainsi nous persistons à soutenir, que si M. Duffeyte liait davantage les notes dans quelques-unes des parties de son chant, l'effet en serait bien plus beau et le charme de sa belle voix en ressortirait bien mieux. M. Duffeyte ne saurait nous en vouloir de revenir si souvent sur ce point: c'est notre *delenda Carthago*. M. Duffeyte est trop bon artiste, il a trop la passion de son art, pour se méprendre sur notre intention, quand nous nous permettons de relever ce que nous ne saurions jamais approuver.

Mad. Fleury a également eu au commencement de la soirée un moment où elle a laissé à désirer. Nous voulons parler du premier *Duo*. C'est dans ce morceau que le public doit pressentir tout ce que le cœur de *Léonora* renferme d'amour passionné pour cet homme dont le mépris la tue à la fin de la pièce. Or, ce n'est pas de cela qu'on se doute, à voir la froideur avec laquelle Mad. Fleury joue et chante ce *Duo*. Sa bouche, nous le savons, ordonne à *Fernando* de la fuir, mais ses yeux, et le son de sa voix doivent trahir tout ce que cet ordre a de cruel pour son amé. Pour cela il faut aussi que *Léonora* regarde son amant et ne s'adresse pas à l'auditoire, pendant le *Solo* de ce *Duo*. Du reste Mad. Fleury a bien pris sa revanche, et dans son air, et, surtout dans la dernière scène, où elle a déployé une sensibilité des plus vraies et une verve qui secondait parfaitement celle de notre excellent ténor. Aussi l'enthousiasme du public était-il au comble pendant ce magnifique morceau.

M. Devillers a également droit à de grands éloges; nous l'avons rarement entendu chanter aussi bien qu'hier.

M. Lorezzo, qui faisait son second début, sera, selon nous, une très-bonne acquisition. Sa voix bien timbrée, a du corps et de l'étendue. M. Lorezzo est en outre un chanteur qui connaît son art, et sa bonne méthode supplée à ce manque de charme qu'on peut reprocher, peut-être, à son organe. Hier au soir, il a été souvent froid, on ne saurait le dissimuler, mais nous sommes persuadés qu'une fois assuré de la faveur du public, M. Lorezzo pourra mettre plus d'ame dans son chant. Il a été applaudi avec justice plusieurs fois dans le cours de la soirée, entr'autres à la fin du second couplet:

Pour tant d'amour ne soyez pas ingrate!

Et l'on s'est aperçu de suite, de l'heureux effet que ces marques de satisfaction avaient produit sur le chant de l'artiste.

La soirée de demain promet de grandes jouissances aux amateurs. La seconde représentation de *la Favorite* sera précédée d'une des meilleures productions de Paër: *Le Maître de Chapelle*.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 4 juin 1842. (Représentation n° 11.)

Les comédiens ordinaires du Roi, auront l'honneur de donner:

La seconde représentation de LA FAVORITE, opéra en 4 actes, par MM. Scribe, Alphonse Royer et Gustave Vaëz; précédée du 1er acte du MAITRE DE CHAPELLE, opéra comique, musique de Paër.

On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.

A ACHETER DE RENCONTRE,

Une solide, commode et spacieuse CALÈCHE DE VOYAGE, pouvant contenir à l'aise 4 personnes et 2 enfans, avec sièges devant et derrière; vaches, caisses nombreuses et équipement de route.

S'adresser au sieur G. Ritzenthaler, *Blexenburg*, n° 252, à La Haye. 4597.

Société des Paquebots à Vapeur

ENTRE LE

HAVRE ET ROTTERDAM.

Les départs des superbes Paquebots à Vapeur *Rotterdam* et *Hambourg*, auront lieu pour le mois de juin comme suit:

Départ du Havre les 5, 13, 21 et 28 du mois.
» de Rotterdam Dimanche le 5 juin à 9 heures du matin.
» » Lundi » 13 » 3 » »
» » Mardi » 21 » 11 » »
» » Mardi » 28 » 3 » »

Le trajet se fait ordinairement de 24 à 30 heures.

Les prix de passage sont: 1e chambre et chambre des dames 60 fr. 2e chambre fr. nourriture comprise.

S'adresser pour fret et passage, chez Smith et Ce., Rotterdam, *Boompjes*, A, n° 147. 4601

PIANOS SOUFLETO & Cie. à L...

Par contrat passé entre la maison Soufleto & Ce à Paris et la Veuve F. C. Steup, cette Dame est seule et exclusivement à vendre à La Haye des Pianos Soufleto et Ce. En conséquence, les personnes qui désireraient se procurer de ces Pianos, dont les qualités sont généralement reconnues, sont priées de vouloir bien s'adresser chez la Veuve F. C. Steup, rue dite *Juffrouw-Idastraat*, section B, à La Haye.

On y trouvera aussi des Guidemains de nouvelle invention de la fabrique Soufleto et Ce.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 2 JUIN.

	Int.	Cours du 1er juin.	Cours du 2 juin. Fluctuations		
PAYS-BAS.					
Dette active	5	101 15/16	de 101 5/16	à 101 5/8	
d° d°	2½	—	» 52 1/16	» 52 5/16	
d° différée		—	» —	» —	
Billets de chance		—	» —	» —	
Syndicat	4½	93 7/16	» 93 5/16	» 93 1/2	
d°	2½	77 1/16	» 77	» —	
Société de Commerce	4½	151 1/4	152	» 152 1/4	
d° nouvelle	4½	—	» —	» —	
Emprunt de 1836	4	—	» —	» —	
d° des Indes	5	—	» 99 1/8	» —	
RUSSIE.					
Ob. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	» 105 7/8	» —	
d° d° 1828 & 1829	5	—	» 105 3/4	» —	
Insc. au G. L.	6	—	» 68	» —	
Certific. au d°	6	—	» 69 1/8	» —	
d° à Hambourg	5	—	» —	» —	
d° à Londres 1822	5	—	» —	» —	
d° inscript. 1831/33	5	—	» 98 1/2	» —	
Emprunt de 1840	4	—	» 89 1/4	» 89 3/8	
PRUSSE.					
Oblig. à Londres 1830	4		» —	» —	
Act. Lot. de 50 Rix	f	—	» —	» —	
ESPAGNE.					
Perp. ém. Amsterdam	5	—	» —	» —	
d° à Londres	3	—	» —	» —	
Passive	5	—	» —	» —	
Dette différée à Paris		—	» —	» —	
Deffered		—	» —	» —	
Ardouin	5	20 13/16	» 20 7/8	» 20 3/4	
AUTRICHE.					
Oblig. Gott. & Comp.	4	—	» —	» —	
d° métalliques	5	—	» —	» —	
d° d°	2½	—	» 55 7/8	» —	
NAPLES.					
Certif. à Amsterdam	5	—	» —	» —	
d° à Naples	5	—	» —	» —	
d° à Londres	5	—	» —	» —	
DANEMARCK.					
Obl. à Londres	3	—	» —	» —	
ANGLETERRE.					
Cons. Ann.	3	—	» —	» —	
FRANCE. Inscr. au G. L.	3	—	» —	» —	
POLOGNE. Act. 1835	f	—	» 153 1/2	» —	
BRESIL. Cons. Ann.	5	—	» —	» —	
MEXIQUE. d° d°	5	—	» —	» —	
COLOMBIE. emp. 1824	6	—	» —	» —	
PÉROU. d° d°	6	—	» —	» —	
PORTUGAL.					
Oblig. à Londres	3	—	» —	» —	

BOURSE DE PARIS DU 2 JUIN.

	Cours du 31 mai.	Cours du 2 juin. Fluctuations.		
FRANCE.				
Cinq pour cent	120 15	de 120 05	à —	
Trois pour cent	82 15	» 82 05	» —	
ESPAGNE.				
Emprunt Ardouin	—	» 25 1/4	» —	
Anc. différée s. int.	—	» —	» —	
Nouv. diff. d.	—	» —	» —	
Passive	—	» 4 1/4	» —	
NAPLES.				
Certificats Falconet	—	» 107 75	» —	
PAYS-BAS.				
2 1/2 pour cent	—	» 58	» —	
BELGIQUE.				
Dette active 5	—	» —	» —	
Dito 3	—	» —	» —	
Banque belge	—	» 797 50	»	
ÉTATS-UNIS.				
Obl. de la Banque	—	» —	» —	
Ech. oct. 1841 et oct. 1842. (Jouiss. du 15 oct. 1840.	—	» —	» —	
Ville de New-York, j. janvier 1841. 5	—	» —	» —	
État de New-York, j. octobre 1840. 5	—	» —	» —	
État d'Ohio, j. avr. 1841. 6	—	» —	» —	

BOURSE D'ANVERS DU 2 JUIN.

	Int.	
Métalliques	5	111 1/4
Naples	5	—
Ardouin	5	20 1/8
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive	5	5 1/4
Lots de Hesse		25 1/2

Cours après la Bourse (2 1/4 heures):

Ardouin 20 1/2 P. 7/16 A.

Idem, Primes —

BOURSE DE VIENNE DU 25 MAI.

Métalliques, 5 %	108 3/4	Lots de 1834	
Dito, 4 %	—	Actions de la Banque	
Dito 3 %	—		

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du royaume. On s'abonne au bureau *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. AUGUSTE DE VIGNY, directeur de la correspondance, à Paris, rue des *Filles-St.-Thomas* (*Place de la Bourse*), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

M35

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.